PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'utilité publique de la dérivation et de la protection des eaux des sources Cardouet (dite Hount de Souin) et des Trois Seigneurs, sur le territoire des communes de Beaucens, de Gazost et d'Artalens-Souin

---

Le public est informé que, par arrêté préfectoral de ce jour, une enquête publique est ouverte, durant 18 jours consécutifs, du **vendredi 13 juin au lundi 30 juin 2025 inclus,** en vue de la déclaration d'utilité publique de la dérivation et de la protection des eaux des sources Cardouet (dite Hount de Souin) et des Trois Seigneurs, sur le territoire des communes de Beaucens, de Gazost et d'Artalens-Souin.

Toute information sur ce dossier pourra être demandée auprès de M. Dominique GOSSET, président du syndicat mixte du Hautacam (tél : 05.62.97.10.16 – courriel : syndicat@hautacam.com) M. Christian FALLIERO a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par le tribunal administratif de Pau et Mme Élisabeth SALON en tant que commissaire enquêtrice suppléante.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête, composé notamment des pièces réglementaires :

- en version papier, dans chacune des 3 communes concernées, à savoir Beaucens, Artalens-Souin et Gazost aux jours et heures habituels d'ouverture au public des bureaux.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, pendant toute la durée de l'enquête ci-dessus indiquée, être :

- consignées par écrit sur les registres d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouverts à cet effet dans chacune des 3 mairies précitées ;
- envoyées par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête fixé à la mairie de Beaucens (4 rue des Arailhes – 65400).

Les courriers et documents déposés en mairies seront annexés au registre d'enquête de la mairie correspondante dès réception.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public lors des permanences organisées dans les lieux d'enquête comme suit :

Lieux d'enquêtes	Jours de permanence	Heures de permanence
Mairie de Beaucens	jeudi 19 juin	16 h à 18 h
Mairie de Gazost	jeudi 26 juin	10 h à 12 h

Tél : 05 62 56 65 65
Courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr
Place Charles de Gaulle – CS 61350 – 65013 TARBES Cedex 9

Dans les 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions motivées sur la déclaration d'utilité publique de la dérivation et de la protection des eaux des sources Cardouet (dite Hount de Souin) et des Trois Seigneurs, sur le territoire des communes de Beaucens et de Gazost. Toute personne pourra en demander communication, à ses frais à la préfecture (Bureau Environnement – 4 Place Charles de Gaulle – CS 61350 – 65013 TARBES Cedex 9) et en prendre connaissance, pendant un an, en mairies de Beaucens, Artalens-Souin et Gazost et sur le site internet des services de l'État (https://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultation-du-Public/Enquetes-publiques/Historique-des-enquetes-cloturees).

En application des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 et R.311-1 à R.311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L. 311-3, déchues de tous droits à indemnité.

À l'issue de la procédure, le préfet des Hautes-Pyrénées prendra la décision de déclarer ou pas l'utilité publique de la dérivation et de la protection des eaux des sources Cardouet (dite Hount de Souin) et des Trois Seigneurs, sur le territoire des communes de Beaucens et de Gazost.

Fait à Tarbes, le 23 MAI 2025

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale,

Nathalie GUILLOT-JUIN

Tél : 05 62 56 65 65
Courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr
Place Charles de Gaulle – CS 61350 – 65013 TARBES Cedex 9